

ARRETE n° 2026_0164

Portant sur la nomination de la Responsable de branche ingénieur GI

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3 ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement ;

Vu le règlement DFP visé par le CE du 05 juin 2025 et par le CA du 25 juin 2025.

ARRETE

Article 1 :

Monsieur Mohammadmohsen AGHELINJAD, enseignant - chercheur, est nommé Responsable au sein du programme ingénieur Génie Industriel à compter du 26 mars 2026 pour une durée de 4 ans et cela jusqu'au 25 mars 2030.

Article 2 :

Cette fonction relève du point « Responsabilité de branche ingénieurs » du Référentiel d'Equivalences Horaires.

Fait à Troyes, le 27 mars 2026,

Pr Christophe COLLET
Directeur de l'UTT



Original : DFP

Copies : Intéressé

DRH

Diffusion générale : www.utt.fr